



CSE du 10 Octobre 2024

Déclaration FSU

M le président, Mme et M les membres du CSE,

Mme la ministre, vous êtes la 5^e ministre de l'Éducation nationale en deux ans. Cette instabilité ministérielle contraste fortement avec la stabilité des politiques éducatives menées ces dernières années, malgré l'opposition qu'elles suscitent chez les personnels. Tant sur le fond que sur la forme, la FSU vous demande de changer de cap avec vos prédécesseurs de manière urgente. Nous vous rappelons que rien ne pourra se faire sans ou contre la profession.

Si d'après le premier ministre, l'objectif aujourd'hui est moins de mettre en œuvre de grandes réformes que de garantir le bon fonctionnement des établissements, il est urgent de revenir sur l'ensemble des réformes qui désorganisent nos écoles et établissements sans améliorer la réussite des jeunes. Il faut de nouveau faire confiance à l'ensemble des personnels et reconnaître leur expertise de terrain, et enfin leur fournir les moyens de remplir leur mission.

Si vous avez besoin de consulter, nul besoin de faire appel à des influenceuses ou influenceurs. Il existe pour cela des instances tel que le CSE et des organisations syndicales prêtes à construire avec vous un dialogue social exigeant, dans l'intérêt de notre école et de ses élèves. Les représentant·es des personnels ont une expertise qu'il faut de nouveau reconnaître.

La rentrée 2024 est de nouveau marquée par la dégradation des conditions d'enseignement. Les moyens pour l'école publique restent insuffisants, tandis que l'État soutient toujours généreusement les établissements privés, comme nous en avons encore l'exemple avec aujourd'hui l'étude à l'ordre du jour de ce CSE de la reconnaissance de 16 écoles de production. Pour la FSU, l'argent public doit aller à l'École publique. Les annonces sur le PLF indiquent un plan d'austérité que l'Éducation publique, déjà fragilisée, ne pourra pas supporter.

La dégradation des conditions de scolarisation continue. Les places en établissement et service médico-sociaux manquent, et les notifications des MDPH ne sont pas respectées. La FSU plaide pour un renforcement de l'ASH et une politique ambitieuse pour les enseignements adaptés (SEGPA, EREA, RASED).

Les conditions de travail des AESH se dégradent également, avec moins de créations de postes, affectant la prise en charge des élèves et aggravant la précarité des personnels. Le service public d'éducation reste marqué par l'accroissement des inégalités scolaires, déterminées socialement, et une dévalorisation des métiers. Les évaluations standardisées, déployées du CP à la Seconde, appauvrissent les savoirs et renforcent le contrôle des enseignant·es.

En 2024, plus de 1 800 classes ont été fermées dans le premier degré, et le nombre d'élèves sans affectation en Seconde augmente. Les dispositifs comme la prépa-Seconde sont

inefficaces. La FSU demande l'abrogation du « Choc des savoirs », des évaluations nationales et du pacte enseignant qui détériore la qualité de l'enseignement. Elle appelle également à une réforme du système éducatif, par un investissement budgétaire conséquent, indispensable à l'amélioration des conditions d'exercice des métiers et à la démocratisation de la réussite scolaire.

La baisse démographique, avec 556 000 élèves en moins d'ici 2028, pourrait entraîner de nombreuses fermetures de classes. La FSU prône au contraire une réduction des effectifs par classe et une amélioration des conditions de travail. La crise du recrutement témoigne de la désaffection pour le métier. Le recrutement des enseignant·es continue de souffrir, avec 1 583 postes perdus dans le premier degré et 1 480 dans le second degré lors de la session 2024.

Pour améliorer l'attractivité des métiers de l'éducation, plus que jamais, la FSU porte la nécessité d'une rupture avec les politiques éducatives délétères menées depuis plusieurs années et défend un investissement budgétaire conséquent, indispensable à l'amélioration des salaires de l'ensemble des personnels et des conditions d'exercice des métiers.

La FSU s'oppose également à la réforme de la formation des enseignant·es, reportée pour l'instant, et réclame de toute urgence la mise en place d'une véritable consultation autour d'une autre réforme.

La FSU continue de s'opposer à la réforme de l'enseignement professionnel, qui favorise l'apprentissage au détriment du modèle de formation sous statut scolaire, qui réduit encore le temps de formation des jeunes de LP, et qui privilégie l'insertion professionnelle rapide au détriment de la poursuite d'études. La FSU réclame l'abrogation de la réforme Grandjean, des grilles horaires et du parcours différencié, le retour à une année scolaire complète pour tous·tes les élèves de Terminale BAC PRO, et que l'ensemble des épreuves d'examen aient lieu en juin.

Mme la Ministre, lors de votre discours, vous avez mis en avant la santé scolaire en nommant les infirmières, les assistantes sociales et les psychologues. Si votre volonté est de poursuivre la : « mise en place d'un pilotage structuré au niveau des départements, avec la création d'un service de santé scolaire et la revue des missions », la FSU s'y opposera. Elle exige l'abandon des Assises de la santé scolaire.

À rebours des besoins des élèves, des étudiantes et de l'ensemble de la communauté scolaire, cette politique médico-centrée passéiste et court-termiste ne vise, par l'organisation de délégations de tâches, qu'une réduction des coûts au détriment du renforcement nécessaire des équipes professionnelles réunies autour de l'élève. Ce projet, s'il était mis en œuvre, signera l'abandon de la politique sociale et de santé en faveur de l'élève et donc de la lutte contre les inégalités sociales et de santé dont souffre l'école.

La FSU appelle au renforcement des infirmières, des assistantes de service social et des psychologues de l'Éducation nationale en augmentant massivement le nombre de leurs emplois pour assurer leurs présences dans les établissements au plus près des élèves.

Merci.